

PAR COURRIEL

Le 12 mai 2016

Objet : Demande d'accès n° 2004 53720 - Réponse

Monsieur,

Nous avons bien reçu, le 12 avril dernier, votre demande concernant le 219, rue Saint-Georges à Beloeil.

Les documents demandés sont accessibles. Il s'agit de :

1. Fiche d'accident technologique, 18 mai 2012 (1 page);
2. Chaîne de courriels, 11 juin 2012 (3 pages);
3. Avis de non-conformité, 18 juin 2012 (2 pages);
4. Compte rendu de conversation téléphonique, 12 juin 2012 (1 page);
5. Courriel, 15 août 2012 (1 page);
6. Rapport d'inspection, 6 juin 2012 (19 pages);
7. Rapport d'inspection, 23 mai 2013 (5 pages);
8. Compte rendu de conversation téléphonique, 11 octobre 2013 (1 page);
9. Compte rendu de conversation téléphonique, 1^{er} octobre 2013 (1 page);
10. Rapport d'inspection, 10 mars 2014 (5 pages);
11. Compte rendu de conversation téléphonique, 21 mai 2015 (1 page);
12. Rapport d'inspection, 12 septembre 2014 (5 pages);
13. Chaîne de courriels entre 22 mai 2014 et 8 octobre 2014 (5 pages);
14. Lettre, 20 octobre 2014 (2 pages);
15. Compte rendu de conversation téléphonique, 11 novembre 2014 (1 page);
16. Rapport d'inspection, 12 septembre 2014 (5 pages).

Cependant, en vertu du Règlement sur les frais exigibles pour la transcription, la reproduction et la transmission de documents et de renseignements personnels, (RLRQ, chapitre A-2.1, r. 3) des frais de 21,66 \$ sont applicables, soit 57 pages à 0,38 \$ chacune. De ce montant, une franchise de 7,45 \$ est soustraite, réduisant les frais à 14,21 \$. Nous vous ferons parvenir les documents demandés à la suite de la

réception de votre chèque de 14,21 \$, fait à l'ordre du ministre des Finances et transmis à l'adresse suivante : 201, place Charles-Le Moyne, 2e étage, Longueuil (Québec) J4K 2T5.

Toutefois, un document (lettre à Fibrobec), datée du 4 juin 2012, relève de la ville de Beloeil. En vertu de l'article 48 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous référons au responsable de l'application de cette loi au sein de cette ville :

BELOEIL (VILLE)

Véronique Landry

Directrice des services juridiques et greffière

777, rue Laurier

Beloeil (QC) J3G 4S9

Tél. : 450 467-2835 #2809

Télec. : 450 464-5445

vlandry@ville.beloeil.qc.ca

Par ailleurs, vous noterez que dans certains documents des renseignements ont été masqués en vertu des articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours, ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 928-7607, poste 224.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par

Isabelle Lavoie

Répondante régionale

p. j. (4)

ACCIDENT TECHNOLOGIQUE

N°. Référence : 7110-16-12-57040-02

Archives N°. :

Date de l'événement : 18 mai 2012

Heure :

Nb de photos : 0

Organisme impliqué : Inconnu

Tél. ()

Adresse :

Poste: []

Ville :

Code postal:

Endroit de l'événement : art. 53-54

Code S.P.:

Ville de l'événement : Beloëil

N°. de ville : 57040

Produit en cause : odeur de colle

État du produit L/S/G: (L)

CLASSE	U.N.:
	C.A.S.:

Quantité: Approx

Imp.: L

Aspects humains

Sans Dév. :

Dév. L

Sans Objet:

Réc. L

Évacués : Nb. :

Blessés : Nb. :

Traités imm. Nb. :

Hospitalisés : Nb. :

Décédés : Nb. :

SECTEUR : Mixte

Autres/Mixte : Résidentiel
Industriel

IMPACT : Air

Cours d'eau

Infrastructure d'Intérieur

Infrastructure Souterraine

Infrastructure de Surface

Milieu Naturel Aucun

TYPE D'ÉVÉNEMENT : Autres

Sommaire (causes de l'événement) : Odeurs fortes, colle

Signalé par: art. 53-54

Origine M.E.

Organisme : Citoyen

Appel reçu à: 13:07

Tél. : (art. 53-54)

[] Date : 18 mai 2012

Fin de la conversation

PERSONNES PRÉSENTES SUR LES LIEUX

Sortie Date de sortie:

Urgence-Environnement :

Rendu sur les lieux à:

Organisme impliqué: Inconnu

Quitte les lieux à:

Responsables municipaux:

Temps total: min

Nb de sorties: 0

Autres:

Catégorie : 1

Demande d'exécution de travaux

Émissions 115.1

Fonds d'urgence Coût:

Pér. de traitement: Int.

Transféré à (serv. ou code): IND

Zone (M.T.M) :

X :

Y :

Sommaire :

Signalement par le plaignant d'odeurs de colle-contact qui lui causent des maux de tête.

(Interventions)

Il présume que les odeurs proviennent des activités de la compagnie Les Industries Fibrobec inc., située au 219, rue Saint-Georges à Beloëil. La compagnie utiliserait une nouvelle cheminée depuis quelques mois (4) et l'appelant croit qu'il s'agit de la source du problème.

Dossier transféré au Secteur industriel pour suivi approprié.

Signature: Stéphane de Garie

Date : 22 mai 2012

Dupuis, Marie-France

De: Veilleux, Lucie
Envoyé: 11 juin 2012 10:03
À: Dupuis, Marie-France
Objet: TR : Plainte d'odeur- Compagnie Fibrobec -Beloiel

-----Message d'origine-----

De : Dupuis, Nathalie
Envoyé : 11 juin 2012 09:57
À : Veilleux, Lucie; Poulin, Danièle
Cc : Savoie, Daniel
Objet : TR : Plainte d'odeur- Compagnie Fibrobec -Beloiel

Une autre plainte. M'informer également qui fera le suivi de cette plainte.

Merci !

Nathalie

450 928-7607, poste 231

-----Message d'origine-----

De : Internet DR16
Envoyé : 11 juin 2012 09:54
À : Savoie, Daniel
Objet : TR : Plainte d'odeur- Compagnie Fibrobec -Beloiel

Bonjour Monisur Savoie,

Un courriel qui transite via la boîte régionale.

Merci d'avance.

Robert Rubénovitch

Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de l'Estrie et de la Montérégie
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
robert.rubenovitch@mddep.gouv.qc.ca

-----Message d'origine-----

De : Julie Deschamps [mailto:jdeschamps@ville.beloil.qc.ca]
Envoyé : 11 juin 2012 09:54
À : Internet DR16
Objet : Plainte d'odeur- Compagnie Fibrobec -Beloiel

Bonjour,

La présente a pour but de vous informer d'une plainte relative aux odeurs provenant de la compagnie Les industries Fibrobec Inc., située à Beloel. Nous vous joignons une copie de l'avis leur ayant été envoyé à cet effet.

Nous vous remercions à l'avance de l'intérêt porter à la présente. N'hésitez pas à communiquer avec moi pour

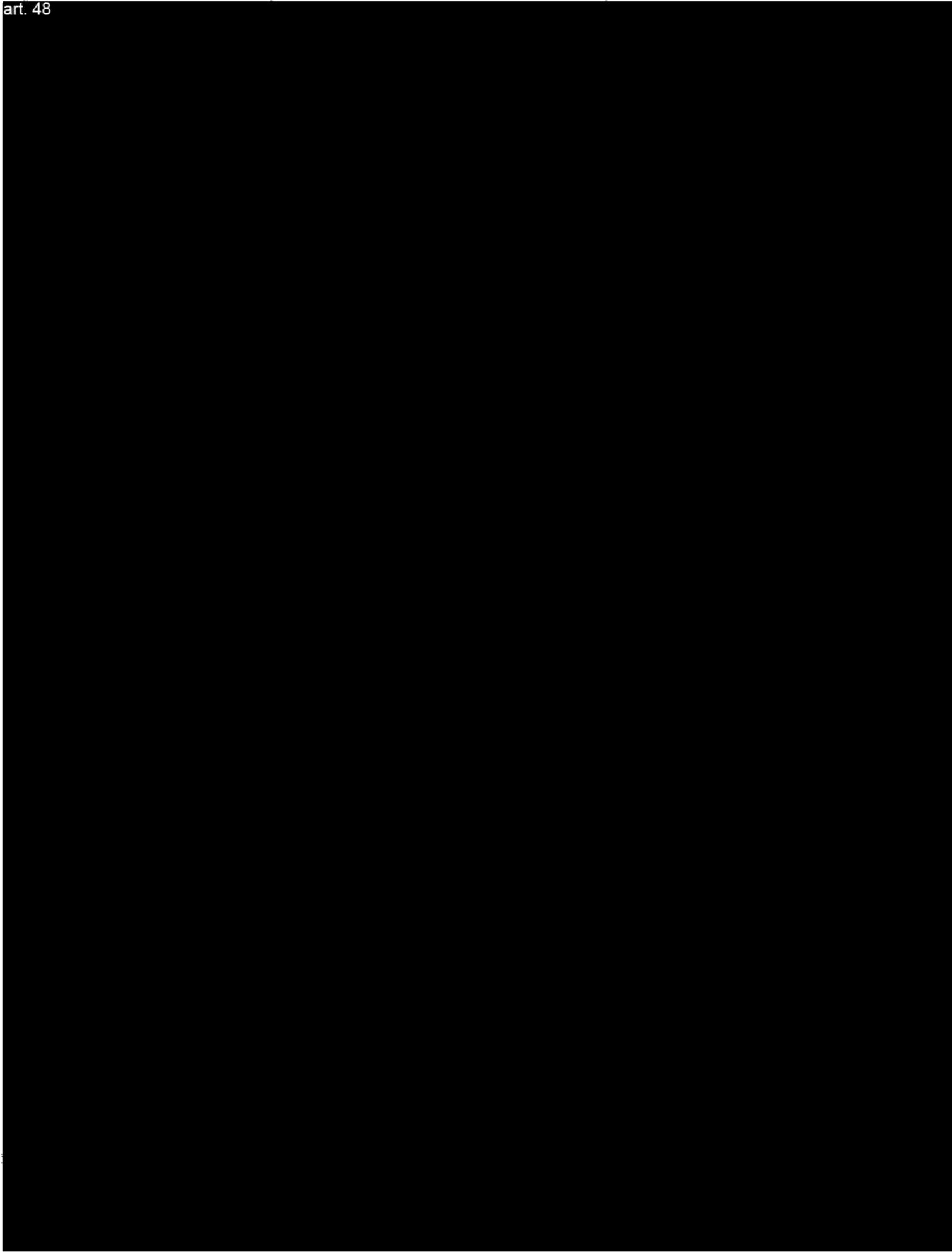
2012-10-17

de plus amples informations.

Veillez recevoir nos salutations distinguées,

Bonne journée,

Julie Deschamps
Inspectrice-adjointe des bâtiments
Ville de Beloeil
Tél.:450-467-2835 poste:2847
Fax: 450-536-2896



Longueuil, le 18 juin 2012

AVIS DE NON-CONFORMITÉ

Les Industries Fibrobec inc.
219, rue Saint-Georges
Beloeil (Québec) J3G 4N4

N/Réf. : 7610-16-01-0045800
400934671

**Objet : Émission de contaminant (odeur) dans l'environnement au 219
rue Saint-Georges à Beloeil**

Mesdames,
Messieurs,

Lors de l'inspection réalisée le 6 juin 2012 par des inspecteurs de notre direction régionale, nous avons constaté les manquements suivants :

- Avoir émis, déposé, dégagé un contaminant ou avoir permis l'émission, le dépôt, le dégagement ou le rejet d'un contaminant (odeur), dont la présence dans l'environnement est susceptible de porter atteinte à la vie, à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain, de causer des dommages ou de porter autrement préjudice à la qualité du sol, à la végétation, à la faune ou aux biens;
Loi sur la qualité de l'environnement, article 20 al. 2, partie 2
- Contenants de matières dangereuses résiduelles (notamment solvants et résines usés) ne possédant pas d'étiquette indiquant le nom des matières entreposées et la date du début de l'entreposage.
Règlement sur les matières dangereuses, article 46

Nous vous demandons de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour respecter la loi et le règlement.

De plus, nous vous demandons de nous transmettre d'ici le 9 juillet 2012 un plan des mesures correctives que vous entendez mettre en œuvre pour vous conformer à la loi.

...2

Prenez note que certains correctifs pourraient exiger une autorisation préalable du Ministère.

Pour toute information additionnelle, vous pouvez communiquer avec M^{me} Marie-France Dupuis au numéro de téléphone 450 928-7607, poste 292.

Prenez note que, malgré le fait de vous conformer au présent avis, le Ministère se réserve le droit d'utiliser toute mesure administrative ou tout recours civil ou pénal à sa disposition pour faire respecter la loi et sanctionner le ou les manquements constatés.

Nous vous informons qu'en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement, une sanction administrative pécuniaire pourrait vous être imposée. Pour une personne morale, le montant de cette sanction est, selon la catégorie du manquement, de 1 000 \$, 2 500 \$, 5 000 \$ ou de 10 000 \$.

Stephanie Héroux
pour

MM/MFD/ch

Michelle Marcotte
Chef d'équipe, secteur Industriel

Compte rendu de conversation téléphonique

Date : 2012-06-12

Heure : 16h00

N° de téléphone :

art. 53-54

Nom de l'interlocuteur :

Représentant de :

Citoyen art. 53-54

à Beloeil

Objet :

Fibrobec

Résumé de la conversation

art. 53-54

se dit être encore incommodé par les odeurs générées par les activités de l'entreprise.

art. 53-54

art. 53-54

habite l'immeuble depuis 2 ans. Il n'est pas incommodé le soir et la fin de semaine. art. 53-54 a été incommodé dernièrement le jour car il était en vacances.

Selon lui, d'autres voisins sont aussi incommodés.

art. 53-54

croit que les odeurs sortent d'une cheminée que l'on peut apercevoir juste derrière le 206 rue De Rouville. Sur la cheminée, il est inscrit « Fibrobec ». Ladite cheminée aurait environ 50 pieds de hauteur.

Je lui ai expliqué que nous avons procédé à une visite le 6 juin dernier et que le suivi allait être réalisé.



Marie-France Dupuis

Dupuis, Marie-France

De: Diaz, Iris
Envoyé: 15 août 2012 14:50
À: Dupuis, Marie-France
Objet: Fibrobec à Beloeil

Salut Marie-France,

Je viens de recevoir une plainte en rapport à des odeurs chimiques et très incommodantes en provenance de la
cie Fibrobec. Les odeurs ont été constatés hier durant la journée. la plaignante est art. 53-54 je
n'ai pas compris son nom de famille art. 53-54

Lieu: 16301608

A+

Iris Diaz, technicienne
CCEQ
Direction régionale du Centre
de Contrôle environnemental de
l'Estrie et de la Montérégie
201, place Charles-Le Moyne, 2ième étage,
Longueuil, (Québec) J4K 2T5
Téléphone : (450) 928-7607, poste 242
Télécopieur : (450) 928-7625
Courriel : iris.diaz@mddep.gouv.qc.ca
Internet: www.mddep.gouv.qc.ca

Marcotte, Michelle

De: Marcotte, Michelle
Envoyé: 8 octobre 2014 15:21
À: art. 53-54
Cc: Dupuis, Marie-France
Objet: RE : TR : Pollution de l'air par l'usine Fibrobec Beloeil
Bonjour art. 53-54

J'ai bien reçu votre courriel que j'ai transmis à Mme Marie-France Dupuis qui vous a d'ailleurs laissé un message téléphonique hier.

Mme Dupuis est la technicienne qui traite le dossier Fibrobec et je vous invite fortement à la contacter pour obtenir de l'information au sujet de cette entreprise. Son numéro de téléphone est le 450-928-7607 poste 292.

Merci!

Michelle Marcotte, chef d'équipe
Direction régionale du Centre de contrôle
environnemental de l'Estrie et de la Montérégie
201, Place Charles LeMoynes, 2e étage
Longueuil, Québec (J4K 2T5)
450-928-7607 poste 293
michelle.marcotte@mddelcc.gouv.qc.ca

-----Message d'origine-----

De : art. 53-54
Envoyé : 2 octobre 2014 12:28
À : Marcotte, Michelle; Hamelin, Josee
Objet : RE: TR : Pollution de l'air par l'usine Fibrobec Beloeil

Bonjour, êtes-vous en mesure de me confirmer
que des correctifs ont été apportés chez FibroBec ?

J'en doute fort
car on est le 2 octobre 2014
et ça empeste autant qu'avant
que je vous porte plainte à propos de Fibrobec au mois de mai 2014.

Depuis le retour des vacances de la construction
la production a repris chez FibroBec
et particulièrement cette semaine du Lundi 28 sept. 2014 à aujourd'hui 2 oct. 2014.

Dans ma maison, art. 53-54
on ne sent que les produits du fibre de verre et ses composants
les vents proviennent de l'est et transportent à plein
vers le quartier art. 53-54 de McMasterville
les rejets aériens de l'Usine Fibrobec de Beloeil.

Juste à être dehors à ramasser les belles feuilles d'automne;

Longueuil, le 20 octobre 2014

Les Industries Fibrobec inc.
219, rue Saint-Georges
Beloeil (Québec) J3G 4N4

N/Réf. : 7610-16-01-0045800
401187340

Objet : Émission de contaminant dans l'environnement

Mesdames,
Messieurs,

La présente concerne la problématique d'émission d'odeur de styrène générée par les activités de votre entreprise.

Nous convenons qu'au cours des dernières années, l'entreprise a déployé des efforts en vue de corriger cette difficulté. Vous avez notamment mandaté une firme spécialisée afin d'identifier les différentes sources d'odeur et réaliser des modélisations. Récemment, vous avez procédé à l'élévation de la cheminée abritant les activités d'application de styrène.

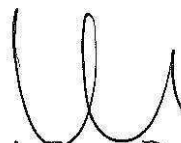
En dépit de ce travail, il appert que le problème persiste en raison des plaintes de citoyens qui continuent de nous être acheminées. Plus précisément, il s'agit de citoyens résidant à proximité de l'entreprise et incommodés par les odeurs de styrène.

Par conséquent, nous vous demandons de vous pencher à nouveau sur cette situation et de nous présenter au plus tard le 21 novembre 2014, un plan des correctifs additionnels que vous entendez mettre en place, le tout accompagné d'un échéancier de réalisation.

...2

Pour toute information additionnelle, vous pouvez communiquer avec M^{me} Marie-France Dupuis au numéro de téléphone 450-928-7607, poste 292 ou à l'adresse courriel marie-france.dupuis@mddelcc.gouv.qc.ca.

Veillez recevoir, Mesdames, Messieurs, nos plus sincères salutations.



Marie-France Dupuis
Technicienne, service Industriel

MFD/jl

Direction régionale du Centre de contrôle environnemental
de l'Estrie et de la Montérégie

Compte rendu de conversation téléphonique

Date : 2014-11-11

Heure : 12h45

N° de téléphone :

art. 53-54

Nom de l'interlocuteur :

Objet : Fibrobec

Résumé de la conversation

Je retourne l'appel de art. 53-54 qui m'avait laissé un message dans ma boîte vocale un peu plus tôt.

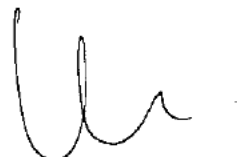
Il m'informe que suite à son courriel du 2 octobre dernier et à notre intervention auprès de l'entreprise, les odeurs avaient arrêté.

Toutefois, depuis ce temps, à deux ou trois reprises, il a été incommodé par les odeurs provenant de l'entreprise (aucune date notée, ni de durée des odeurs).

Il ajoute que les odeurs sont souvent perceptibles par les journées de beaux temps, après le dîner et que les odeurs s'intensifient au fur et à mesure que l'après-midi avance.

art. 53-54 mentionne que l'odeur est présente en ce moment même où il me téléphone et en est incommodé.

Je l'informe que je vais me rendre sur les lieux immédiatement pour aller constater par moi-même.



Marie-France Dupuis

Direction régionale
770, rue Goretti
Sherbrooke (Québec) J1E 3H4
Téléphone : (819) 820-3882
Télécopieur : (819) 820-3958
Internet : <http://www.mddefp.gouv.qc.ca>

Bureau régional de Longueuil
201, place Charles-Le Moyne, 2^e étage
Longueuil (Québec) J4K 2T5
Téléphone : (450) 928-7607
Télécopieur : (450) 928-7625

Bureau régional de Bromont
101, rue du Ciel, bureau 1.08
Bromont (Québec) J2L 2X4
Téléphone : (450) 534-5424
Télécopieur : (450) 534-5479

Bureau régional de Valleyfield
900, rue Léger
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 5A3
Téléphone : (450) 370-3085
Télécopieur : (450) 370-3088

